

## ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Considérant la demande de stationnement de matériel, avenue Vignau Anglade (une place convoyeur et une place de stationnement), en vue de la livraison de nouveaux distributeurs à la Banque Populaire, située 53 avenue Austin Conte, le 11 janvier 2017 de 9h à 18h, par la société MARCHAL TECHNOLOGIES Aquitaine, demeurant 12 quai Français à Bassens ;

### ARRÊTE :

**ARTICLE 1er :** Le stationnement de matériel, en vue de la livraison de nouveaux distributeurs à la Banque Populaire, située 53 avenue Austin Conte, le 11 janvier 2017 de 9h à 18h est autorisé sur 2 places de stationnement (une place convoyeur et une place de stationnement), avenue Vignau Anglade.

**ARTICLE 2 :** Des barrières seront mises à disposition par le service technique de la mairie, afin qu'elles soient déposées par le demandeur la veille à partir de 16h jusqu'au 11 janvier 2017 à 18h, avec affichage du présent arrêté sur les barrières.

**ARTICLE 3 :** La signalisation correspondante d'approche et de position sera mise en place et conservée par les soins du demandeur et sous sa responsabilité.

**ARTICLE 4:**

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- Société MARCHAL TECHNOLOGIES Aquitaine

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 29 décembre 2016



Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,  
Conseiller métropolitain  
Délégué à la métropole numérique.